

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE REBENACQ

Séance du 22 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SANZ Alain, Maire.

Date de la convocation : 16 octobre 2024

Présents : Mmes BAILLEUL, CHAUSSADE, POUYOUNE-HORGUE, RULLIER, TOULOU

Mrs BARRAQUE, CACHELOU, DUPONT, SANZ

Absents : Madame SEGUIN et Messieurs ARAUJO, CATALAA, LEVEL

Excusé : Mr GRAGNON, qui a donné procuration à Mr CACHELOU

Secrétaire : Mr BARRAQUE Gilbert

DÉLIBÉRATION N° 47 :

Subvention CONVERGENCES

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que L'association béarnaise Convergences Hommes Citoyens passera dans les 387 communes du Béarn afin de pouvoir récolter des dons pour la mise en place d'un rétinographe à l'Hôpital de Pau. Ils passeront sur Rébénacq le Jeudi 24 octobre.

Compte-tenu de l'importance d'avoir un tel équipement à proximité, il propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 200 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE, la proposition de subvention

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Alain SANZ

